

QUESTIONS DIVERSES.....

AFFAIRE N° 37/4

Objet : Demande de réduction du prix de l'eau pour les agriculteurs et les éleveurs.

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par lettre récente, les agriculteurs et éleveurs de Saint-Denis ont sollicité une réduction du prix de l'eau et notamment de la surtaxe communale.

Je vous rappelle qu'actuellement, seuls les maraîchers bénéficient d'une réduction de 30 % sur le prix de base de l'eau et de l'exonération totale de la surtaxe communale excepté à la Montagne où, l'exonération en 3ème tranche a été remplacée par une réduction de 15 %.

A titre indicatif, les tarifs de l'eau s'établissent de la manière suivante :

	Tarif normal				Tarif maraîcher			
	1ère tranche	2ème tranche	3ème tranche	3ème tranche	1ère tranche	2ème tranche	3ème tranche	3ème tranche
Prix de base	0,73	0,73	0,73	0,73	0,51	0,51	0,51	0,51
Surtaxe	0	0,10	0,16	0,86	0	0	0	0,73
	0,73	0,83	0,89	1,59	0,51	0,51	0,51	1,24

Je vous demande de bien vouloir vous prononcer sur cette demande.

// AFFAIRE RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

X

X X